



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



Communiqué de presse

14/12/2017

Transports et transition énergétique : la place indispensable de la mobilité gaz

A l'occasion de la clôture des Assises de la mobilité hier, les acteurs de la filière attirent l'attention des pouvoirs publics sur l'intérêt et le potentiel de développement des solutions mobilité gaz en France afin de répondre aux enjeux environnementaux et énergétiques au service d'une mobilité plus propre et de l'amélioration de la qualité de l'air.

GNV et BioGNV, une alternative écologique et économique opérationnelle

Alors que l'urgence climatique s'impose comme une réalité incontournable et que la France entend jouer un rôle majeur au niveau européen et mondial, les professionnels du secteur se mobilisent afin d'apporter des réponses concrètes pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et faire émerger une filière utilisant des carburants alternatifs.

Pour le transport routier de marchandises, l'alternative la plus plausible au vu des enjeux sanitaires, écologiques et économiques est le Gaz Naturel Véhicule (GNV). Alternative qui est l'une des plus crédibles pour le transport routier de voyageurs.

Non content d'être déjà opérationnelle et économiquement accessible, cette solution contient en soi sa propre transition énergétique, à travers le déploiement du BioGNV issu de la méthanisation et de la méthanation. Elle s'adosse sur une technologie moteur au point et une structure existante d'acheminement du carburant d'avitaillement (le réseau gazier), par nature vertueuse et maîtrisée.

La France dispose aujourd'hui des moyens d'une ambition forte et réaliste en matière de transition énergétique du transport routier. Le respect des objectifs fixés par le Plan Climat peut d'ores et déjà s'appuyer sur les initiatives lancées depuis 2016 et qui ont généré une dynamique positive de la filière française du GNV/BioGNV.

Une nécessaire transition énergétique dans les transports fondée sur une trajectoire claire et ambitieuse définie par les pouvoirs publics

Les organisations et les opérateurs FNSEA, FNTR, FNTV, REUNIR et GRDF ont la volonté d'accompagner durablement le déploiement de cette solution, à grande échelle, pour la mettre à la portée de tous sur l'ensemble du territoire national.

Les parties signataires invitent les pouvoirs publics à mettre en œuvre une politique d'incitation des acteurs à franchir le cap de la transition énergétique à travers trois séries de mesures :

- **Garantir au GNV/BioGNV un cadre fiscal et réglementaire propice à un essor accéléré**

Chiffres clés :

- **70 stations publiques GNV** sur le territoire. 250 stations publiques en 2020.
- **16 000** véhicules en circulation
- **15 000** tonnes de GES évitées en 2015
- **Cycle 100% renouvelable** et un **bilan carbone quasi-neutre** pour le BioGNV
- **80% du biométhane** consommé à ce jour sous forme de **carburant** (BioGNV)
- **95% de particules fines** et en moins **50% de NOx** en moins (par rapport aux seuils de la Norme Euro VI)

La filière émergente et par nature fragile du GNV/BioGNV requiert une stabilité à long terme du cadre fiscal et réglementaire, sur une période similaire au temps d'amortissement des matériels. Pour les acteurs du transport routier, le changement de modèle énergétique ne peut s'opérer qu'à la condition d'une visibilité à moyen et long terme sur la fiscalité du carburant GNV/BioGNV et sur les incitations pour passer à l'acte.

- **Faciliter l'émergence d'une production massive de BioGNV en relation avec les territoires et le monde agricole**

Les intérêts des transporteurs et agriculteurs sont convergents : 24% des flux des transports routiers concernent les transports de matières premières alimentaires à destination des points de vente. Soutenir la production de biométhane durable et concertée auprès de la filière agricole permet donc de créer une économie circulaire et solidaire au cœur des territoires permettant de favoriser les synergies entre deux secteurs dont la compétitivité est un enjeu essentiel.

- **Prolonger l'effort de déploiement d'un maillage efficace en points d'avitaillement GNV/BioGNV**

L'accélération du développement des points d'avitaillement nécessite l'émergence de stations multisectorielles adaptées au besoin de tous les utilisateurs. La coordination des acteurs du transport routier de marchandises et de personnes (TRM et TRV) peut faire émerger les stations aux endroits stratégiques dans les territoires et permettre aux entreprises de transports de convertir leur flotte vers une solution écologique et rentable financièrement.

A l'heure où les enjeux de santé publique et d'environnement sont plus que jamais au cœur des débats et des préoccupations : il n'est plus possible de laisser de côté une solution vertueuse, mature et accessible. Il appartient aux pouvoirs publics de répondre présents aux côtés des acteurs de la filière en mettant en œuvre à court terme les mesures susceptibles d'engager cette trajectoire d'avenir.

FNSEA

Premier syndicat agricole français, rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions. Avec 31 associations spécialisées (blé, porc, lavande, cheval...), et près de 212 000 adhérents, elle se bat pour accompagner les agriculteurs Français dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés. La FNSEA promeut l'innovation, une innovation au service du quotidien, pour un développement durable de la Ferme France. Le réseau FNSEA dynamise la vie locale, dialogue avec les citoyens et défend chaque agriculteur et chaque agricultrice au quotidien.

FNTR

La Fédération Nationale des Transports Routiers est la 1ère organisation professionnelle du transport routier en France, représentant des entreprises de toutes tailles (TPE, ETI, PME, Groupes). La FNTR accompagne au quotidien les entreprises du secteur, défend leurs intérêts et anticipe les évolutions de la Profession. Des missions rendues possibles par un maillage unique en région, un solide ancrage européen, une représentativité nationale et multisectorielle ainsi que des expertises économique, juridique, technique, sociale et environnementale.

FNTV

La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble tous les métiers et toutes les entreprises (TPE, PME, groupes) du transport par autocar. Elle représente plus de 1000 entreprises de toutes tailles, sur tout le territoire français. Ses adhérents possèdent les 2/3 du parc d'autocars français (45.000 sur 67.000). Complémentaire aux autres modes, l'autocar est un mode de transport contemporain, sûr, confortable, écologique et économique.

Grâce à son expertise du transport par autocar et à sa présence au plus près des territoires, avec ses 13 unions régionales qui la composent, la FNTV porte auprès des élus et des pouvoirs publics locaux et nationaux des propositions qui traduisent les attentes de ses adhérents et anticipent les enjeux du secteur.

REUNIR

Premier réseau de PME indépendantes du transport de voyageurs en France, RÉUNIR accompagne depuis 1998 les entreprises et les collectivités engagées au service de la mobilité des territoires. En 2017, notre réseau comprend 200 implantations avec plus de 9 000 collaborateurs, 7 500 véhicules et représentant un volume d'affaires de 500 millions d'euros.

L'association est née de la volonté de chefs d'entreprises du transport de voyageurs de se constituer en réseau afin de mettre en commun leurs savoir-faire pour offrir un service de proximité et de qualité à leurs clients, voyageurs et autorités organisatrices de la mobilité. Elle a pour vocation de les représenter devant les différentes parties prenantes du secteur.

GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz naturel à plus de 11 millions de clients, pour qu'ils disposent du gaz quand ils en ont besoin. Pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, et bénéficier d'une énergie pratique, économique, confortable et moderne, quel que soit leur fournisseur.

Pour cela, et conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (198 886 km) et le développe dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.